



I | H | E | D | A | T | E

Institut des hautes études de développement  
et d'aménagement des territoires en Europe

## Programme 2016

# L'aménagement du territoire peut-il être démocratique ?



Partenaires pédagogiques



SciencesPo

# Qu'est-ce que l'IHEDATE ?

L'**Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe** est une association qui réunit des représentants de l'État, des associations de collectivités territoriales, des groupements professionnels et des entreprises, publiques et privées.

L'IHEDATE est soutenu par L'École des Ponts ParisTech et Sciences Po, garants de la qualité scientifique du programme.

Gilli, Marie-Christine Jaillet, Patrick Le Galès, Vincent Renard, Michel Savy, Martin Vanier.

Sa conception et son animation sont confiées à un conseil scientifique présidé par Pierre Veltz et composé de Nadine Cattan, Laurent Davezies, Frédéric

L'équipe pédagogique est composée de Philippe Estèbe, Nathalie Leroux et Anne Mattioli.

## Le cycle annuel de formation

### Objectifs

**Former** aux enjeux de l'aménagement et du développement durable des territoires ;  
**Approfondir** la connaissance des politiques d'aménagement communautaires et dans les pays européens ;  
**Stimuler** l'ouverture d'esprit et la capacité de management stratégique.

### Déroulement

Le 1<sup>er</sup> semestre se déroule à Paris dans les locaux des partenaires de l'Ihedate et se conclut par une session à Bruxelles autour des politiques communautaires.  
Le 2<sup>e</sup> semestre se déroule en région en fonction du thème de l'année et des études de cas.  
Les sessions (plus de 200 heures de formation) ont lieu les jeudi et vendredi toute la journée. Le cycle mobilise une centaine d'intervenants, experts de haut niveau, dirigeants du public et du privé, praticiens de l'aménagement.

### Public

Une soixantaine d'auditeurs, professionnels confirmés, en responsabilité ou à un moment charnière de leur carrière et issus de milieux professionnels différents :

- des responsables d'entreprises – industrie, travaux publics, cabinets d'expertise, grandes entreprises d'infrastructures et de services ;
- des fonctionnaires d'État des directions centrales ou des services déconcentrés ;
- des agences concernées par le développement territorial – chambres consulaires, sociétés d'économie mixte ;
- des acteurs des politiques territoriales, élus ou cadres dirigeants des collectivités territoriales ;
- des acteurs de la société civile – journalistes et syndicalistes.

### Contenu pédagogique

L'Ihedate propose un cycle d'une année, de décembre à décembre.

Au premier semestre, les sessions visent à doter les auditeurs des fondamentaux sur les questions territoriales : démographie, économie, infrastructures, système institutionnel.

Au second semestre, les sessions s'appuient sur des cas concrets pour illustrer le thème de l'année et analyser les stratégies territoriales.

Outre les sessions, le cycle de l'Ihedate propose une mission d'études de cinq jours dans un pays européen autour du thème annuel.

À partir du second semestre, les auditeurs sont répartis en ateliers portant sur des territoires différents. L'objectif est de stimuler les capacités d'expertise collective à partir d'une question pratique posée par un commanditaire – entreprise, collectivité territoriale ou service de l'État.

## Le programme 2016

### L'aménagement du territoire peut-il être démocratique ?

Nous vivons en France dans une forme de schizophrénie. Nous regrettons un âge d'or de l'aménagement du territoire, où, par reconstruction, un État omniscient prenait des décisions au nom de l'intérêt général et pour le bien du pays, et nous déplorons la lenteur avec laquelle les projets d'aménagement prennent corps, en butte aux multiples protestations, recours, normes, débats, concertations, etc. Dans le même temps, nous considérons que notre société n'est pas suffisamment démocratique et que les transitions dans lesquelles nous sommes engagés (économiques, sociales, écologiques, numériques, démographiques) exigent une plus grande osmose entre gouvernants et gouvernés, une participation plus intense du public, une coproduction plus affirmée des biens communs entre la

puissance publique et la dite « société civile ». Enfin, les pratiques démocratiques, et plus généralement les formes de la participation politique sont en perpétuelle évolution, à la fois du fait d'une transformation du rapport aux institutions, de la diversité des formes et des motifs de mobilisation et de l'usage massif des technologies numériques de communication qui bouleversent les relations entre individus, collectifs et institutions.

Le champ large de l'aménagement est un espace de confrontation et de conflictualité, donnant lieu à des mobilisations spectaculaires et des innovations très nombreuses, stimulées par l'admission de la nature et de ses représentants au titre de partie prenante. L'aménagement, dans son acception classique, indexée sur une conception

univoque de l'intérêt général, en est considérablement transformé : les projets sont toujours moins légitimés par des enjeux fonctionnels macroterritoriaux et toujours plus interpellés au nom de la diversité des usages et des pratiques. Les transitions en cours incitent les individus à devenir acteurs des évolutions sociales et territoriales. Les places respectives des pouvoirs publics, des acteurs sociaux et économiques et des individus s'en trouvent comme floutées : les cartes se redistribuent sans cesse, invitant à inventer en permanence de nouveaux modes de délibération et d'élaboration collective.

C'est cette question que l'IHEDATE souhaite examiner en 2016, en s'interrogeant sur les différentes figures de la démocratie (représentative,

participative, associative, conflictuelle, etc.) et leurs liens avec les politiques d'aménagement et de développement territorial en Europe. Comme il s'agit d'une matière à la fois très discutée et très mouvante, l'IHEDATE

propose une forme pédagogique différente des années précédentes en donnant plus de place à la production collective des auditeurs. Chaque session comportera deux parties : une première partie consacrée à des apports

d'expertise ou d'expérience, permettant de nourrir la réflexion ; la dernière demi-journée de chaque session sera consacrée à des travaux de groupe où seront sollicitées l'expertise et l'imagination des auditeurs.

**Ouverture**  
16 décembre 2015  
Paris

## L'aménagement du territoire peut-il être démocratique ?

Les auditeurs sont accueillis pour la présentation du cycle, illustrée par une conférence introductive.

**Session 1**  
14 - 15 janvier 2016  
Paris

## Sociétés en transition : quels termes pour un nouveau contrat social et politique ?

**Jean Viard**  
CNRS

L'allongement de la durée de vie et la diminution du temps de travail bouleversent les termes du contrat social établis dans les années de l'après deuxième guerre mondiale : accès des femmes à l'autonomie professionnelle et financière, changement du rapport au temps et aux âges de la vie, évolution des modèles de justice, mobilités des personnes dans et hors des nations, révolution des genres et retour du religieux : ces phénomènes percutent nos structures institutionnelles héritées et invitent à s'interroger sur les termes d'un nouveau contrat social et politique.

**Session 2**  
11 - 12 février  
Paris

## Les nouvelles figures du système productif : quels liens entre territoires et entreprises ?

**Pierre Veltz**  
Établissement  
public Paris-Saclay

Dans un monde globalisé, les liens entre entreprises et territoires semblent distendus, au point que le politique et la société apparaissent souvent démunis face à des décisions économiques ou financières. Pourtant, nombre d'auteurs insistent au contraire sur les liens forts entre territoires et entreprises, et, de plus, constatent l'existence de formes spécifiques — évidemment toujours en évolution : pôles de compétitivités, clusters, effets d'agglomération, etc. Comment les sociétés locales peuvent-elles se réapproprier la question économique ? Quelles sont les formes nouvelles de la relation entre économie et territoire ?

**Session 3**  
10 - 11 mars  
Paris

## Quelle démocratie des réseaux ?

**Michel Savy**  
École des Ponts  
ParisTech

**Martin Vanier**  
Université de  
Grenoble, Acadie

En apparence, les réseaux ne souffrent pas la discussion : ils répondent à des impératifs techniques et économiques. Pourtant, les différents réseaux sont saisis par des demandes, des exigences et des évolutions d'usage qui conduisent les maîtrises d'ouvrage à s'inscrire dans des dispositifs de communication, de concertation, de débat public, voire de coproduction. Après l'ère de la domination technique, les réseaux sont-ils désormais en capacité d'accueillir une diversité d'usages et de composer, voire de coproduire avec eux ?

**Mission d'études**  
4 - 8 avril  
Pays-Bas

## Les Pays-Bas : comment les contraintes territoriales fondent un consensus démocratique ?

L'esprit « polder » est né des contraintes territoriales d'un Pays qui s'est bâti avec et contre la mer et les eaux. Cette expérience séculaire fonde un caractère spécifique à la démocratie néerlandaise, celui d'un fort consensus et d'une grande confiance dans les autorités et le savoir technique. Ce qui permet aussi aux Pays-Bas d'être aujourd'hui leader dans nombre de techniques liées à l'adaptation au changement climatique. Mais cette forte cohésion fait aujourd'hui face à de nouveaux défis. Celui de la montée des eaux et de la nécessité de remettre en permanence les ouvrages d'aménagement sur le métier du territoire ; et celui, peut-être, d'un consensus social et d'une confiance moins solide que naguère. Qu'est devenu l'esprit polder et comment peut-il évoluer ?

Sciences Po,  
Centre d'études  
européennes,  
CNRS

Le régime de la présence réelle des citoyens dans la politique reste par conséquent important. Face à son retrait de la vie démocratique traditionnelle, nombreux sont ceux qui, pour des raisons de mobilité, s'évadent des maillages institutionnels et en même temps, les mobilisations ponctuelles et inédites semblent se multiplier. Face à ces transformations des formes de la participation politique, les autorités ont développé de très nombreuses techniques de concertation, consultations, débats publics, etc., particulièrement dans le champ de l'aménagement et du développement des territoires. Quels bilans peut-on faire de ces nouvelles techniques ? Comment se situe la France par rapport à d'autres pays ?

Session 5  
16 - 17 juin  
Bruxelles

## L'Union européenne : une démocratie supra-étatique ?

Renaud Dehousse  
Centre d'études  
européennes,  
Sciences Po

Le paradoxe de l'Union européenne est qu'elle a fait l'objet d'un arraisonnement par les États, et fonctionne désormais comme un système collégial dans lequel la Commission n'a plus vraiment l'initiative, tout en se voyant reprocher en permanence son caractère non démocratique – par ceux-là mêmes qui en limitent les pouvoirs budgétaires et politiques. Pourtant, l'Union européenne recèle bien des surprises pour qui veut s'y intéresser et son fonctionnement pourrait donner des idées à bien des gouvernements.

Ateliers  
30 juin - 1er juillet

Les ateliers sont l'occasion d'un travail approfondi en petit groupe. À partir d'une situation territoriale particulière, une séance de travail est proposée au début du mois de juillet, à la suite de quoi les auditeurs s'organisent pour produire un rapport d'expertise en s'appuyant sur leurs compétences et leurs expériences. Ce rapport d'expertise est présenté à l'ensemble de la promotion lors de la dernière séance du cycle. Traditionnellement, un atelier se déroule dans un territoire métropolitain, un autre dans un espace peu dense, et le troisième dans un territoire transfrontalier.

Session 6  
15 - 16 septembre  
Ile-de-France

## Un maire pour la ville numérique ?

Isabelle Baraud-  
Serfaty  
IBICITY,  
Sciences-Po

Les territoires saisis par le numérique deviennent-ils intelligents ? S'agit-il d'une « nouvelle privatisation de la ville » où les grands de la « big data » prennent le pouvoir ? Dans tous les cas, ce sont des millions d'informations sur nos pratiques, nos préférences, nos modes de vie qui désormais circulent. Rendent-elles les autorités locales plus perméables aux demandes sociales ? Ou est-ce que cela constitue une manne financière, captée par quelques grands groupes, ou « hackée » par des développeurs agiles ? En quoi les technologies de l'intelligence territoriale ouvrent-elles des perspectives d'évolution de la conception et la mise en œuvre des politiques d'aménagement ? Qui prend l'initiative dans cette nouvelle carte du territoire hybride ? L'intelligence vient-elle spontanément à tous les territoires, ou bien ce phénomène produit-il de nouvelles fractures ?

Session 7  
12 -13 - 14 octobre  
Ile-de-France

## Démocratie territoriale, développement communautaire

Marie-Christine  
Jaillet  
Université de  
Toulouse

Le terme « communautaire » n'a pas bonne presse en France, dès lors qu'il renvoie à des figures particularistes, religieuses ou culturelles. Pourtant, les politiques dites « de la ville » insistent sur la mobilisation active des habitants comme facteur central de la transformation des quartiers populaires qui accueillent aussi des groupes ethniques minoritaires. Comment les acteurs territoriaux résolvent-ils cette tension ? La politique de la ville peut-elle être démocratique ?

Session 8  
17 - 18 novembre  
Marseille

## Territoire durable, territoire coproduit ?

Institut pour la  
Ville Durable

Les politiques de développement durable reposent-elles sur des fondements techniques qui donnent encore plus de place aux spécialistes dans la production de la ville ? Ou bien se fondent-elles sur la multiplication « d'initiatives collectives » pour la prise en charge de la qualité de l'environnement et du rapport entre les hommes et leur milieu ? N'est-il pas nécessaire de concilier les deux, pour conjurer les risques sociaux et politiques de la contestation environnementale ? Comment ces deux registres de rationalité peuvent-ils se composer ? Quel peut être le rôle des autorités politiques locales ?

Clôture  
8 - 9 décembre  
Paris

## Bilan du cycle 2016

Les auditeurs

Synthèse des ateliers et bilan du cycle.



## Les inscriptions

La date limite d'enregistrement des candidatures est le 2 octobre 2015. Les candidats doivent faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitæ par voie électronique à :

Monsieur le directeur de l'IHEDATE  
candidatures@ihedate.org

Les frais d'inscription sont de **5 000 euros, de 4 000 euros pour les organismes membres de l'IHEDATE** (déclaration d'activité en tant que prestataire de formation – article L.6351-1 du code du travail – au nom de l'IHEDATE enregistrée sous le n° 11753937775. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

Le calendrier 2015-2016			
16 décembre 2015 Paris	Ouverture	Conférence	
14 - 15 janvier 2016 Paris	Session 1	Sociétés en transition : quels termes pour un nouveau contrat social et politique ?	Jean Viard
11 - 12 février Paris	Session 2	Les nouvelles figures du système productif : quels liens entre territoires et entreprises ?	Pierre Veltz
10 - 11 mars Paris	Session 3	Quelle démocratie des réseaux ?	Michel Savy Martin Vanier
4 - 8 avril Pays-Bas	Mission d'études	Les Pays-Bas : comment les contraintes territoriales fondent un consensus démocratique ?	
19 - 20 mai Paris	Session 4	Que gouvernent les autorités politiques ?	Patrick Le Galès
16 - 17 juin Bruxelles	Session 5	L'Union européenne : une démocratie supra-étatique ?	Renaud Dehousse
30 juin - 1er juillet	Ateliers		
15 - 16 septembre Ile-de-France	Session 6	Un maire pour la ville numérique ?	Isabelle Baraud-Serfaty
12 - 13 - 14 octobre Ile-de-France	Session 7	Démocratie territoriale, développement communautaire	Marie-Christine Jaillet
17 - 18 novembre Marseille	Session 8	Territoire durable, territoire coproduit ?	Institut pour la Ville Durable
8 - 9 décembre Paris	Session 9	Synthèse des ateliers et bilan du cycle	Les auditeurs



## Les renseignements

Nathalie Leroux

IHEDATE, Maison des Ponts  
15, rue de la Fontaine au Roi, 75127 Paris Cedex 11  
tél. : 01 44 58 24 40 / 07 82 76 26 97  
candidatures@ihedate.org

[www.ihedate.org](http://www.ihedate.org)

## Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Ihedate est présidé par Daniel Tardy, ancien président de la Fédération nationale des travaux publics.

## Les partenaires

